

1701.

18

*Supplément de la Clef*

étendus sur ce qui regardoit le mécontentement de la Nation Britannique contre la conduite de son nouveau Roi; qui par le Traité de Partage avoit medité de plonger ses peuples dans une nouvelle guerre: les moins pénétrants s'aperçurent aisément que la querelle suscitée par les Communes, étoit un desaveu tacite des negociations faites par ordre du Roi; aussi la Chambre haute jugeant qu'ils n'avoient fait qu'obéir au Prince qui étoit devenu leur Chef, trouverent plus à propos de les absoudre de leur crime prétendu, en ce qui regardoit d'avoir conseillé & contribué au Traité de Partage, que de condamner des Sujets, qui à cet égard, n'étoient criminels que pour avoir obéi aux ordres, ou secondé l'inclination de leur Maître.

XII. Comme le Roi Guillaume ne voyoit plus aucune apparence d'engager la Grande Bretagne dans la nouvelle guerre, meditée peu après la Paix de Riswick, du moins sous le specieux prétexte d'obliger la France d'exécuter le Traité de Partage; cet habile Politique mit en œuvre deux autres expediens qui furent agitez dans la même séance du Parlement: il fonda le premier sur le danger où il supposa que la Religion Anglicane seroit exposée, si un Prince Catholique venoit à monter sur le Trône Britannique: la mort du Duc de Gloucester, fils unique de la Princesse Anne de Dannemarck, que le Roi destinoit pour son Successeur, lui suggera de proposer aux Anglois, (sans avoir égard aux loix fondamentales de l'Etat,) d'exclure de la succession les Princes & Princesses de

*Motifs du  
Roi Guillaw.  
me pour  
troubler la  
Paix de  
l'Europe.*